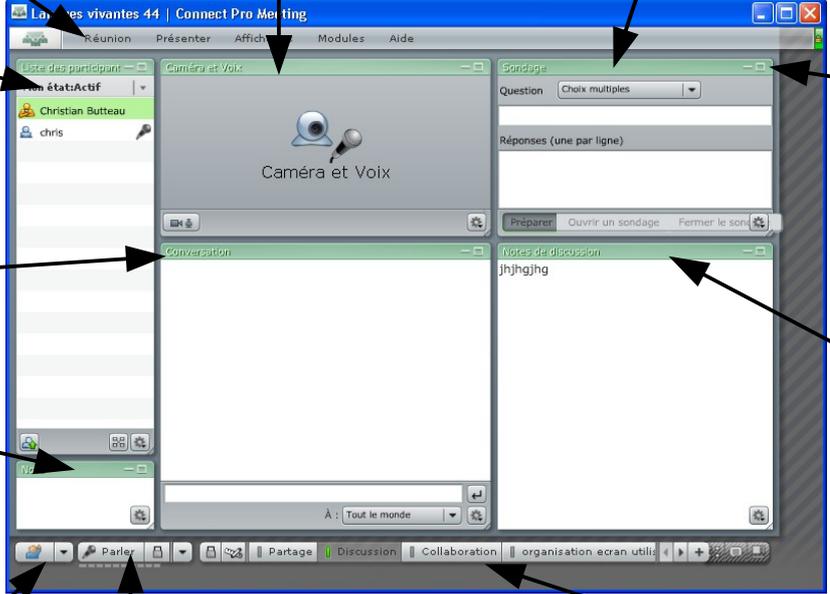


Académie de Nantes

Fiche n°3

1 – L'écran de l'hôte « module discussion »:

L'affichage présenté ici est celui du mode « discussion ».



Barre de menu

Module « caméra et voix »
Le bouton en bas à gauche permet d'activer micro et webcam.

Module « sondage »

Module « liste des participants »
Liste des présents.

Module « conversation »
Zone de « tchat » permettant une discussion alternée.

Module « note »
Zone bloc-notes partagé.

Module « notes de discussion »
Zone bloc-notes partagé.

Bouton « options d'état »
Permet de signaler rapidement une demande parmi celles-ci :

- Lever la main
- Accepter
- Refuser
- Sortir
- Parler plus fort
- Parler moins fort
- Accélérer
- Ralentir
- Rires
- Applaudir
- Effacer mon état

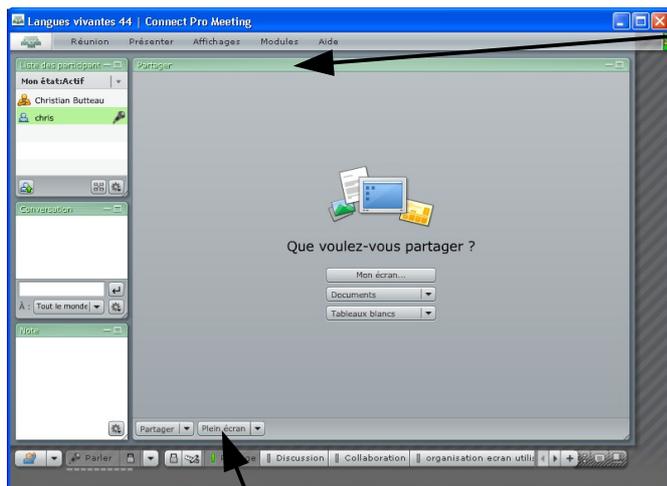
Boutons liés au module « voix »
Sur fond clair, mon micro est inactif. Sur fond foncé, mon micro est actif. Ce module peut basculer en main libre grâce au bouton . En main libre, le micro est constamment actif. Hors main libre, il faut cliquer/maintenir le bouton « parler ». Le VU-mètre en dessous indique le niveau d'enregistrement.

Zone de choix d'affichage
Trois modes d'affichage sont prédéfinis : Partage, discussion, collaboration. Ils proposent une organisation type des modules liés à ces actions (partager, discuter, collaborer). Il est conseillé de ne pas modifier l'organisation de ces affichages prédéfinis. En effet, une modification est définitive. Au retour dans une réunion, on retrouve toujours l'affichage tel qu'on l'avait laissé. Si ces modes ne conviennent pas, il est préférable d'en définir un nouveau où l'hôte pourra organiser les modules qu'il juge utiles (ici l'affichage « organisation écran utilisateur » est de ce type). Le bouton  permet la création d'un nouvel affichage. Le bouton  permet de désactiver le déplacement et le redimensionnement des modules.

Dans chaque module, un bouton  permet de l'agrandir plein écran. Un autre de le fermer .

2 – L'écran de l'hôte, « module partage » :

On y retrouve les modules « liste des participants », « conversation » et « note ». S'y ajoute :



Il est aussi possible de basculer en mode « plein écran »

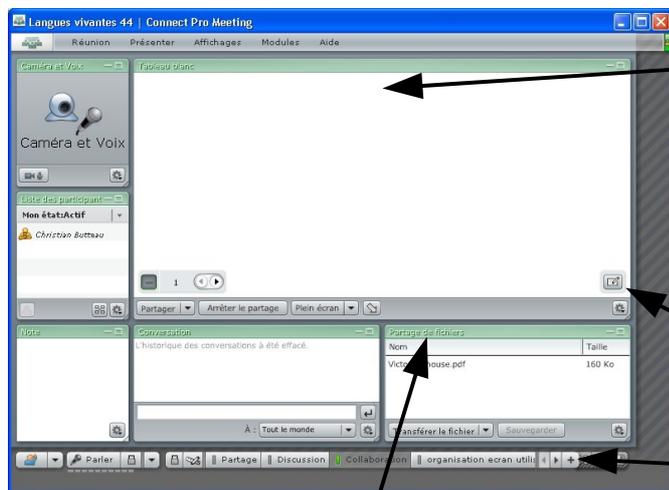
Le module « partager » permet de partager :

- « mon écran » (tout l'écran, une application ouverte, une fenêtre active)
- des « documents » choisis sur son ordinateur ou dans une bibliothèque de contenu (seuls les formats ppt, pptx, swf, flv, mp3, et certains zip sont autorisés). Un tableau blanc peut être ensuite superposé à ce documents autorisant son annotation.
- des tableaux blancs.

Dans le cas du partage de l'écran, un autre membre de la réunion peut demander d'en prendre le contrôle. Il est ainsi possible de travailler à plusieurs sur cette application partagée.

3 – L'écran de l'hôte, « module collaboration » :

On y retrouve les modules « caméra et voix », « liste des participants », « conversation » et « note ». S'y ajoutent :



Le module « Tableau blanc »

Celui-ci permet de bénéficier d'une zone partagée d'annotation et de dessin. Ce tableau n'est pas enregistrable sous forme d'un fichier stocké mais reste visible et consultable tant qu'il n'a pas été effacé ni supprimé.

Plusieurs tableaux peuvent être utilisés simultanément.

On accède aux outils du tableau à l'aide du bouton de droite.

Le module « partage de fichiers »

Celui-ci permet de partager des documents. Un membre de la réunion peut mettre à la disposition des autres des fichiers chargés à partir de son ordinateur.

Les autres membres pourront ainsi les récupérer.

Attention : il ne faut pas confondre cette zone « partage de fichiers » avec le module « partager » vu précédemment. Ici, pas de contrainte de format.

L'icône +, présente en permanence, permet de créer un affichage supplémentaire.

L'utilisateur peut y organiser les modules qu'il juge utile à l'activité conduite. Il est préférable de conserver l'organisation des affichages standards et d'utiliser cette option pour une organisation personnelle. C'est ici ce qui a permis de créer l'affichage nommé « organisation écran utilis... ».